

La mairie vous informe

→ Soyez vigilants

Si vous recevez un appel provenant soi-disant de la gendarmerie ou de la police vous précisant que des personnes ont été arrêtées en possession de vos coordonnées bancaires, que l'on vous demande des précisions sur vos habitudes d'achat et de communiquer vos numéros de carte : raccrochez !

Jamais aucun représentant des forces de l'ordre ne vous demandera ce type d'information par téléphone.



→ **Enquête par deux étudiantes stagiaires au CCAS de Pluméliau-Bieuzy** (Biaggia et Coleen). Nous vous informons du passage à votre domicile de deux étudiantes en BTS SP3S Service et prestations des secteurs sanitaires et sociales dans le but de récolter des informations pour mieux connaître et cerner vos besoins et attentes sur le plan social et relationnel. Nous vous remercions par avance de répondre à ce questionnaire en toute sincérité.

Possibilité de réponse au questionnaire : sur le site internet et la page Facebook de la commune, en Mairie, dans les commerces ou en flashant le Qr code .

Date limite de réponse le 17 février 2022



→ **Opération Saint-Valentin** - Dites-lui que vous l'aimez sur notre panneau d'affichage ! Pour la Saint-Valentin, la commune de Pluméliau-Bieuzy propose aux habitants d'écrire des mots d'amour pour être diffusés sur le panneau d'information, situé rue de la Libération. Pour jouer le jeu, la mairie diffusera les messages d'amour toute la journée du 14 février. Chaque habitant peut envoyer son message (**85 caractères maximum**) par mail à l'adresse suivante communication@plumeliau-bieuzy.bzh. Jusqu'au 11 février 2022.

→ **Projet de transport solidaire mené par 4 étudiantes, Mélinda, Axelle, Maëla et Chloé**

En Bretagne, l'insuffisance des moyens de transport est un sujet qui touche l'ensemble de la population. Pour pallier ce manque, la commune de Pluméliau-Bieuzy souhaite développer un service de transport innovant : le transport solidaire.

Ce transport solidaire s'adresserait aux Plumémois et aux Bieuzytates dans l'impossibilité temporaire ou permanente de conduire, ou n'ayant plus la possibilité d'assurer leurs déplacements. Il permettrait de se rendre aux rendez-vous médicaux, dans les commerces, chez un ami, au Pôle culturel, dans les associations sportives, etc. Le déploiement de ce dispositif sur la commune reposera sur un engagement libre et sans obligation de chauffeurs bénévoles.



Un questionnaire a été mis en place pour solliciter et recueillir vos souhaits dans le but d'engager le projet (Du 07/02/2022 au 01/03/2022). Nous vous informons également d'un possible passage à domicile de nos 4 étudiantes
Questionnaire disponible en flashant le QR code

→ **En 2022, mise en œuvre de formation pour de nouveaux agents territoriaux.**

Pour répondre aux difficultés de recrutement et anticiper les départs à la retraite prévisibles sur le territoire breton, le CDG 56 organise plusieurs dispositifs de formation aux côtés des acteurs bretons de la formation.

Le CDG56 propose aux demandeurs d'emploi peu ou pas diplômés, une nouvelle formation qualifiante qui sera dispensée par le GRETA BRETAGNE SUD et financée par la Région Bretagne. Elle accueillera pour 6 mois environ 14 demandeurs d'emploi à compter du mois d'avril 2022. Plusieurs réunions d'informations collectives vont être proposées sur tout le territoire : Lorient le 22/02 au Lycée Colbert – Contact sybille.jezequel5@ac-rennes.fr – Pontivy le 23/02 au Lycée du Blavet – Contact anne.gobin@ac-rennes.fr – Vannes le 24/02 au lycée Lesage – Contact Catherine.Besnard1@ac-rennes.fr

Le clin d'œil de la semaine

« Je ne sais où va mon chemin mais je marche mieux quand ma main serre la tienne ».
Alfred de Musset

- Vendredi 11 février 2022 -

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Pluméliau-Bieuzy et l'agence postale communale
4 place du Général de Gaulle
56930 PLUMELIAU-BIEUZY

Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h / 13h30 - 16h
Samedi : 8h30 - 12h
Tél : 02.97.51.80.28

accueil@plumeliau-bieuzy.bzh
www.plumeliau-bieuzy.bzh

Départ du courrier tous les jours à 15h et le samedi à 11h
Mairie : accueil uniquement sur RDV de 16h à 17h

Service état civil

Lundi : 9h - 12h
Mardi : 9h - 12h / 14h - 17h
Mercredi : 9h - 12h
Jeudi : 9h - 12h / 15h - 17h
Tél : 02.97.51.99.27

etat-civil@plumeliau-bieuzy.bzh

A la mairie annexe de Bieuzy :
Le mercredi et le vendredi : 08h30 - 12h00
accueil état civil/cimetière - Tél : 02.97.39.55.76

Centre communal d'action sociale

Mairie de Pluméliau-Bieuzy

Lundi : 8h30 - 12h
Mardi et jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Vendredi : 13h30 - 17h
Tél : 02.97.51.80.28
ccas@plumeliau-bieuzy.bzh

Mairie annexe de Bieuzy

Lundi : 13h30 - 17h
Vendredi : 8h30 - 12h
Tél : 02.97.39.55.76

Mairie annexe de Bieuzy

21 rue Bonne Fontaine

Lundi : 13h30 - 16h30
Mercredi : 8h30 - 12h00
13h30 - 16h30
Vendredi : 8h30 - 12h00
Tél : 02.97.39.55.76

accueil.bieuzy@plumeliau-bieuzy.bzh
www.plumeliau-bieuzy.bzh

Médiathèque de Pluméliau-Bieuzy

19 rue des Combats de Kervernen

Lundi : 14h - 16h
Mercredi : 10h - 18h
Vendredi : 10h - 12h / 16h - 18h
Samedi : 9h30 - 12h30
Tél : 02 97 07 82 20
mediatheque@plumeliau-bieuzy.bzh

Bibliothèque annexe de Bieuzy

21 rue Bonne Fontaine

Mercredi : 10h - 12h30 / 13h - 15h
Samedi : 10h - 12h
Tél : 02.97.39.55.76

bieuzy.bibliotheque@plumeliau-bieuzy.bzh

Déchèteries de

Baud Communauté

Kerledorz

Du Lundi au samedi :
8h30 - 12h30 / 14h - 18h
Mardi : Fermée
Tél : 02.97.51.98.35

Melrand

Lundi : 14h - 18h
Mercredi : 14h - 18h
Samedi : 8h30 - 12h30 / 14h - 18h
Tél : 02.97.28.80.84

Urgence Médicale

Pompiers : 18 / Samu 56 : 15

Numéro européen : 112

Médecin de garde : 02.97.68.42.42

Service pharmaceutique : 3237

(pour connaître la pharmacie de garde)

Dates à retenir

→ Le Bieuzate organise une **soirée musicale bretonne** le samedi 12 février, animée par le duo Portebois.
Plateau de fruits de mer 10,50 € par personne (sur réservation)
Soirée belote le samedi 26 février à partir de 19h

→ Journées des hellébores et autres floraisons hivernales

Les 12-13 et 19-20 février 2022

Aux Jardins d'Ewen -Jardins et pépinière botaniques
Nouvelle saison d'animations aux Jardins d'Ewen avec la découverte des floraisons hivernales et notamment les Helleborus (les fameuses roses de Noël), dont la collection aux Jardins d'Ewen commence à être importante, avec 135 variétés !

Venez découvrir ses incroyables fleurs aux couleurs (blanc, rose, pourpre, et même presque noir...) et formes exceptionnelles (simple, double, à fleur de pivoine...).

Informations : ouvert samedi et dimanche de 14h à 18h.

Visite libre.

Tarifs : 5.00€ +18ans/3.50€ réduit/gratuit -12 ans

Renseignements et réservation (conseillée) au : 02 97 60 99 28 ou par mél : lesjardinsdewen@orange.fr

SITE INTERNET : www.lesjardinsdewen.fr

FACEBOOK rejoignez Les Jardins d'Ewen pour d'informations et de photos

Les Jardins d'Ewen -kermerian- REMUNGOL 56500 EVELLYS

→ Le Club de l'Amitié de Bieuzy organise son **Fest Deiz** de rentrée le dimanche 27 février.

Animé par les musiciens des groupes Kehlt Ha Breizh et Er Lann Eur

Salle polyvalente de Bieuzy à partir de 14h30

Entrée : 6 € Bar - pâtisseries

Les 10 et 24 avril 2022, les Françaises et les Français seront invités à se rendre aux urnes pour élire le nouveau président de la République. Mais avant cela, il faut être inscrit sur les listes électorales. On vous explique comment faire.

Déménagement, majorité, changement de statut... De nombreux **Français** vont devoir faire quelques démarches administratives ces prochains mois, s'ils souhaitent pouvoir **voter** lors des prochaines **élections présidentielles et législatives** de 2022.

Tous les Français de **18 ans et plus** peuvent choisir leurs élus. **L'inscription sur les listes électorales est gratuite**, et peut se faire **en ligne** ou directement à la **mairie**. Différents papiers et justificatifs vous seront demandés, en fonction de votre situation. En cas de doute, vous pouvez **vérifier en ligne** sur le site service public si vous êtes bien inscrits sur la liste électorale de la commune où vous habitez.

Si vous avez déménagé

Vous venez d'emménager dans NOTRE COMMUNE. Il vous faut à présent vous inscrire auprès de la mairie, ou déclarer votre nouvelle adresse. Vous devrez alors fournir un **justificatif de domicile** (facture d'eau, d'électricité, avis d'imposition, attestation d'assurance du logement...) et un **justificatif de pièce d'identité** (carte d'identité ou passeport).

Si vous habitez toujours dans la commune mais que vous avez changé d'adresse, vous devez également en informer la mairie en fournissant un justificatif de domicile : **votre bureau de vote pourrait changer.**

Si vous venez d'avoir 18 ans

Chaque Français qui vient d'avoir 18 ans est automatiquement inscrit sur les listes électorales de la commune où il est recensé, à condition qu'il ait fait les démarches de **recensement citoyen** à partir de 16 ans. Si vous n'avez pas fait le recensement, ou qu'il a été fait tardivement, vous devez vous inscrire en mairie avec les mêmes documents demandés dans la catégorie ci-dessus.

Le vote par procuration

Ce qui change pour les électeurs :

Un électeur pourra dorénavant donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune.

Dans le nouveau formulaire CERFA, les adresses postales ne sont plus demandées, néanmoins le mandant doit communiquer à son mandataire son NNE (Numéro National d'Électeur) qu'il retrouvera sur sa carte d'électeur ou sur le site service public « Interroger sa situation électorale ».

2 solutions pour voter par procuration :

CERFA Papier : à compléter par l'administré et à faire valider soit dans les commissariats de Police, Brigades de Gendarmeries ou Consulsats.

Téléprocédure Maprocuration : l'électeur se rend sur le site (www.maprocuration.gouv.fr), remplit sa demande mais doit **AUSSI** faire valider sa demande dans les commissariats de Police, Brigades de Gendarmeries ou Consulsats.

Information

→ La Mie Celte sera fermée du dimanche 06 au lundi 14 février.

→ Le Bieuzate sera fermé du dimanche 13 au dimanche 20 février.

Vie paroissiale

Les offices religieux sont permis dans le respect des consignes sanitaires. Deux sièges devront rester libres entre chaque personne ou entité familiale et seule une rangée sur deux sera occupée.

Dimanche 13 février : 11h10 - messe à Pluméliau

Dimanche 20 février : 11h10 - messe à Pluméliau

Dimanche 27 février : 11h10 - messe à Pluméliau

Informations commerciales



AUX VINS DES DAMES

Mois promotionnel
DU 1^{ER} AU 28 FÉVRIER 2022 INCLUS
SUR TOUS LES VINS AVANT LE
CHANGEMENT DE MILLÉSIME
5 achetées + 1 OFFERTE

La bouteille offerte est la moins chère
PANACHAGE POSSIBLE ET OFFRE NON CUMULABLE AVEC LA
CARTE DE FIDÉLITÉ

Hors spiritueux, champagne, fontaine à vins et bières
AUX VINS DES DAMES 4 RUE THEODORE BOTREL PLUMELIAU 56930
PLUMELIAU-BIEUZY - 02 56 22 92 74

RG Informatique :

Conseil, Réparation, Installation, Création de site internet et page Facebook, Vente d'ordinateur portable et fixe, neuf et occasion, Devis gratuit.

Déplacement à votre domicile tout en respectant les gestes barrière.

Romuald : 02 56 62 60 09 / 06 19 18 50 38

rginformatique56@gmail.com - www.rginformatique.com

www.facebook.com/romuald56930

Pôle culturel - Les Imaginaires

→ Samedi 12 février - Café philo

Un samedi par mois, venez discuter autour de questions fondamentales que tout le monde se pose. Animé par un professeur de philosophie.

Horaires : de 10h30 à 12h - Gratuit - Tout public

→ Dimanche 13 février - Après-midi jeux de société

Vous ne savez pas quoi faire de votre dimanche ? Venez jouer lors de cet après-midi convivial au Pôle culturel.

Horaires : de 14h à 17h - Gratuit - Tout public

→ Mercredi 16 février - Croq'histoires

Venez en famille et laissez-vous porter par des histoires, des comptines et des musiques !

Profitez ensuite d'un goûter proposé par le Pôle culturel.

Horaires : de 15h30 à 16h - Gratuit - 2 ans et +

→ Point Culture : le taureau ailé de Khorsabad

Samedi 19 février - 11h au Pôle Culturel

Venez découvrir les secrets de cette sculpture monumentale aux pouvoirs magiques et apprenez-en plus sur le génie du peuple assyrien.

15 minutes. Tout public - Entrée libre



Le binôme RG Informatique et Pluméloisirs vous annonce la reprise de son atelier « L'informatique et vous »

Initiation sur les thèmes Internet, messageries, sécurité, les astuces, le matériel..., de quoi rendre votre environnement numérique plus simple et VOUS plus ZEN !!!!!

Petits groupes de 4 personnes avec toute l'écoute et la bienveillance qui va de soi.

Rendez-vous mardi, mercredi ou jeudi de 10h00 à 12h00 à la salle des fléchettes (pôle culturel)

L'inscription à chaque séance est indispensable

Tarif : Adhésion annuelle à l'association 15 € et 11 € par séance

Vos contacts : Romuald (RG Informatique) 06 19 18 50 38

rginformatique56@gmail.com

Patrick (Pluméloisirs) 06 19 91 55 83 plumedia56930@gmail.com

Pour info : pas d'inquiétude ! les sessions de perfectionnement reprendront courant mars.



Dans le cadre de la lutte contre les taupes dans le Morbihan, la FDGDON, propose des sessions collectives de formation aux techniques de piégeage.

Plusieurs journées seront organisées en 2022 (Printemps et Automne).

Inscrivez-vous dès à présent auprès de la Mairie où des tracts sont disponibles. Les lieux de formations sont fixés en fonction du nombre d'inscriptions.

Gratuit pour les habitants de la commune de Pluméliau-Bieuzy, grâce à notre convention multi-services.